

BTS

PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

L'immobilier est un secteur d'activité très développé en France où il représente une part importante de la richesse nationale (14 % du PIB en 2010 - activités immobilières -) ainsi que de nombreux emplois. L'activité immobilière s'exerce dans des domaines tels que la construction et l'habitat, la commercialisation, la location, la gestion individuelle et collective de biens neufs ou anciens. Ces différentes activités relèvent à la fois du secteur privé et du secteur public, dont l'immobilier social.

Le BTS « Professions immobilières » a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier et rend éligible son titulaire à la délivrance des cartes professionnelles : carte T (transaction) et carte G (gestion).

Les titulaires de ce BTS exercent leurs métiers au sein d'organisations comme:

- les agences immobilières,
- les cabinets d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative...),
- les organismes HLM,
- les offices notariaux,
- les sociétés de promotion-construction,
- les entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

ADMISSION

- Niveau d'admission

Titulaire du bac général, technologique ou professionnel.

Admission possible avec un niveau bac après entretien et étude de dossier.

- Les qualités requises

Excellente présentation, disponibilité, curiosité, organisation, autonomie
tempérament commercial, sens aigu du relationnel, être à l'écoute, adaptabilité...

Niveau d'entrée: Bac
Niveau de sortie: Bac+2
Validation: diplôme d'Etat
Durée de la formation: 2 ans
Alternance ou Initial

CONTENU DE LA FORMATION

ℰ Gestion locative

- La rédaction des baux, des états des lieux...
- Les différents types de location
- Le paiement du loyer, les procédures
- L'assurance loyers impayés, la protection juridique

ℰ Transaction

- La prospection
- La vente, la rédaction des documents juridiques
- Les prêts, les relations avec les banques, les conditions suspensives...

ℰ Syndic ou Gestion de copropriété

- Prospection de copropriétés
- Gestion budgétaire et comptable de l'immeuble
- Préparation des assemblées générales
- Tenue de plannings
- Administration des immeubles

Matières

Culture et expression
Langue vivante étrangère
Communication
Economie et Droit
Architecture, Habitat,
Urbanisme
Transaction immobilière
Gestion Immobilière



SupExup

SUPEXUP Montpellier
Aéroport de Montpellier
CS 60042
34137 Mauguio Cedex
Téléphone : +33 (0)4 99 13 63 50
Fax : +33 (0)4 99 13 63 53
E-mail : montpellier@supexup.fr

SUPEXUP Béziers
1 av du président Wilson
Rés. Chapat
34500 Béziers
Téléphone : +33 (0)4 67 36 08 42
Fax : +33 (0)4 67 48 52 25
E-mail : beziers@supexup.fr

SUPEXUP Narbonne
Rue Ernest Chenard
ZI Croix du Sud
11100 Narbonne
Téléphone : +33 (0)4 68 58 74 24
Fax : +33 (0)4 68 58 44 41
E-mail : narbonne@supexup.fr

POURSUITE D'ETUDES



ORGANISATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

En formation initiale : cours + stages en entreprise

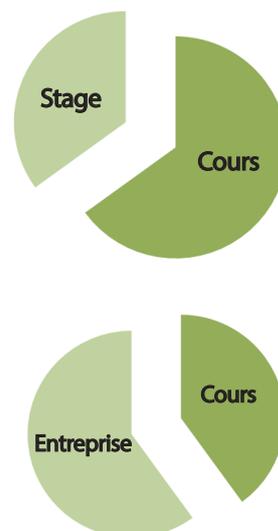
Le stage en milieu professionnel: 14 semaines réparties sur les deux ans + journées ponctuelles

1 semaine type:

Cours intensifs, cours d'approfondissement et de travaux pratiques en petits effectifs, devoir(s) surveillé(s), 1 journée ponctuelle de stage par semaine (minimum 10 journées par an).

En alternance

- Rythme d'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise par semaine + des semaines pleines en entreprise.



Pendant toute la durée de la formation, l'étudiant bénéficie d'un **encadrement et suivi personnalisé** par l'équipe pédagogique de Sup Exup et d'un tuteur professionnel en entreprise.

Sup Exup, école à échelle humaine **privélie les petits effectifs** qui favorisent l'échange et un meilleur apprentissage.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux et d'intervenants issus du milieu professionnel.

EXAMEN FINAL

Matières	Épreuve	Durée	Coefficient
Culture générale et expression	Écrite	4h00	3
Langue vivante 1	Écrite	2h00	2
Conseil en ingénierie de l'immobilier	Écrite	3h00	4
Communication professionnelle (en français et en langue étrangère)	Orale	20 min +20 min de prépa	2
Techniques immobilières			6
• Transaction immobilière	Écrite	3h00	3
• Gestion immobilière	Écrite	3h00	3
Conduite et présentation d'activités professionnelles	Orale	40 min	4